

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

projet de création du demi-diffuseur de Coteaux-sur-Loire sur l'autoroute A85

Une enquête publique unique se déroulera **du lundi 12 mai 2025 à 10H au lundi 16 juin 2025 à 12H**, dans les communes de Coteaux-sur-Loire et Restigné, en vue de la création d'un demi-diffuseur de l'autoroute A85 sur la commune de Coteaux-sur-Loire.

Le projet se caractérise par la création d'une bretelle d'entrée et d'une bretelle de sortie, au niveau de la route départementale n° 71, équipées d'une gare de péage, et reliées entre elles par un pont enjambant l'autoroute A85, ainsi que plusieurs aménagements liés à la création de cet accès, dont une aire de covoiturage.

L'enquête portera sur la demande déclaration d'utilité publique du projet, l'autorisation environnementale, et une enquête parcellaire.

Le dossier d'enquête sera consultable durant toute la période de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, en mairie des communes de Coteaux-sur-Loire et Restigné. Il sera également consultable à tout moment sur le site <https://www.registre-numerique.fr/ep-coteaux-sur-loire>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur le projet :

- sur le registre dématérialisé
- par courriel à l'adresse de messagerie dédiée : ep-coteaux-sur-loire@mail.registre-numerique.fr
- sur un registre établi sur feuillets non mobiles, déposé en mairie des communes précitées
- par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur et envoyé à la mairie de Coteaux-sur-Loire, siège de l'enquête (62, rue Dorothée de Dino – 37 130 COTEAUX-SUR-LOIRE).

Monsieur Roland LESSMEISTER est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour mener l'enquête publique et monsieur Pierre AUBEL en qualité de suppléant. Il se tiendra à la disposition du public selon le calendrier suivant :

Lieu	Adresse	Date
Mairie de Coteaux-sur-Loire	62, rue Dorothée de Dino 37 130 COTEAUX-SUR-LOIRE	Lundi 12 mai, de 10H à 12H
Mairie de Coteaux-sur-Loire	62, rue Dorothée de Dino 37 130 COTEAUX-SUR-LOIRE	Mardi 20 mai, de 17H à 19H
Mairie de Restigné	Place de la Mairie 37 140 RESTIGNÉ	Mercredi 4 juin, de 9H à 12H
Mairie de Coteaux-sur-Loire	62, rue Dorothée de Dino 37 130 COTEAUX-SUR-LOIRE	Lundi 16 juin, de 10H à 12H

Pendant toute la durée de l'enquête publique, des informations peuvent être demandées sur ce projet aux représentants de la société COFIROUTE, par courrier postal (1, chemin des Touches, 37 170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS) ou par courrier électronique (a85coteauxsurloire@vinci-autoroutes.com).

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au préfet d'Indre-et-Loire son rapport et ses conclusions motivées, dont la copie sera tenue à la disposition du public en préfecture d'Indre-et-Loire et dans chaque mairie concernée, pendant un an.

À l'issue de la procédure, le préfet d'Indre-et-Loire statuera sur la déclaration d'utilité publique du projet, son autorisation environnementale, et la cessibilité des parcelles nécessaires à sa réalisation et susceptibles d'être acquises par voie amiable ou par voie d'expropriation.